

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 10

Convocation transmise le 3 décembre 2018.

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre à quinze heures, le Conseil Municipal de la commune de Sepvret s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie de Sepvret, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Présents : MM./Mmes BARC Nathalie, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, DUCOURTIEUX Jean-Claude, LACOMBE David, LIÉTARD Philippe, LINET Michel, PALLUAULT Delphine, THIERY Yves.

Absents ayant donné pouvoir : PARISOT Bertrand (pouvoir à Patrick CHARPENTIER).

Absents excusés : MM./Mmes BOUGOUIN Isabelle, CHESNES Dolorès, MENUET Céline, PARISOT Bertrand, TEXIER Pauline.

Secrétaire de séance : Sabrina BUTRÉ.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

ORDRE DU JOUR :

- ***Recrutement d'une secrétaire de mairie,***
- ***Questions diverses.***

I. RECRUTEMENT D'UNE SECRETAIRE DE MAIRIE

Il y a eu 12 candidatures reçues en mairie pour le poste de secrétaire de mairie. 7 candidatures ont été écartées et 5 conservées (2 opérationnelles, 2 habitantes de Sepvret et 1 en formation secrétaire de mairie au Centre de gestion).

Les entretiens ont eu lieu ce matin (19/12/2018) au Centre de Gestion. Seules 3 candidates se sont présentées à l'entretien. Voici le compte-rendu de ces entretiens :

- **Mme VOURCH** : Elle est en recherche d'un temps complet (35h)
Prestations salariales demandées : 1 650 euros nets
Elle a postulé également à la mairie de François et au SMC.
Avantages : elle connaît les logiciels, le fonctionnement...
- **Mme ROBERT** : Elle habite la commune, elle a 47 ans.
Elle a fait un VAE. Elle n'est pas opérationnelle.
Prétentions salariales demandées : 1 100-1 200 euros.

- **Mme FOURNIER :** Elle travaille à la Poste. Elle n'est pas opérationnelle.
Prétentions salariales identiques à celles de Cécile.
Préavis de 3 mois.

Il est proposé au Conseil Municipal une mise en situation avec Madame ROBERT pour voir si elle est capable de capitaliser, le ressenti. Si le résultat est favorable, le Conseil Municipal la recrutera.

Dans le cas où la candidature de Mme ROBERT recueillerait un avis favorable, elle sera recrutée et le Conseil Municipal accordera les dispositions suivantes :

En vue du remplacement de l'agent Madame BUTRÉ Cécile, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de recruter Madame Sylvie ROBERT (domiciliée 29 rue des Chaumes – Lieu-dit Le Coudray, 79120 SEPVRET) pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal décide de faire appel au Service Intérim du CENTRE DE GESTION DES DEUX-SEVRES pour préparer le contrat de Madame Sylvie ROBERT :

- *Contrat initial pour la période du 03/01/2019 au 29/03/2019 inclus,*
- *30 heures hebdomadaires,*
- *Grade de rémunération d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe,*
- *Echelon 1 : Indice brut 351/indice majoré 328.*

II. QUESTIONS DIVERSES

- ***Pose d'un escalier dans la mairie***

L'escalier à l'intérieur de la mairie devrait être posé avant la fin décembre.

- ***Loyer du logement communal 26 route du champ de foire***

Après la rénovation du logement communal situé au n° 26 route du champ de foire, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de louer ce logement à compter du 1er janvier 2019. Le précédent loyer était de 356,95 euros.

Etant donné les travaux effectués dans le logement, le Conseil Municipal décide de fixer le loyer et les charges comme suit :

▪ Loyer :	350 euros/mois
▪ Charges (chauffage) :	50 euros/mois
	<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
	400 euros/mois

Il est noté que l'eau et l'électricité seront à la charge du (ou des) locataire(s).

Une caution, correspondant à un mois de loyer (400 euros), sera facturée avec le premier loyer.

La taxe d'ordures ménagères sera refacturée annuellement après paiement de cette dernière par la Commune de SEPVRET.

- ***Offre exceptionnelle – Lotissement Eco-quartier des Ouzines***

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de prolonger l'offre exceptionnelle pour toute vente de parcelles du lotissement communal « Eco-Quartier des Ouzines » effectuée entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 inclus :

- 30 % sur le prix de vente initial qui est de 32,29 euros TTC/m² (fixé par délibération du 23/11/2011)
soit un prix de vente applicable de 22,60 euros TTC/m² du 01/01/2019 au 31/12/2019 inclus.

Résultats du vote :

- Vote pour : 11
- Vote contre : 0

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou ses adjoints à signer tous les documents nécessaires à la vente de parcelles.

La présente délibération sera transmise à l'Office Notarial FILLON-GRENON de LEZAY (79120) en charge d'établir les actes de vente.

- **Subvention USCCS**

L'UNION SPORTIVE CHENAY-CHEY-SEPVRET (USCCS) demande une subvention de 1 000 euros.

La subvention accordée l'an passé était de 900 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 900 euros (10 pour).

- **Départ de l'agent Mme Cécile BUTRÉ**

Madame Cécile BUTRÉ ne fera plus partie du personnel de la Commune de Sepvret à compter du 01/02/2019 puisqu'elle est mutée au sein de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Cécile BUTRÉ a parfois réalisé des heures complémentaires qu'elle demandait à récupérer. En remerciement de son investissement, le Maire propose qu'une prime correspondant à un 13^{ème} mois lui soit comptabilisée sur sa dernière paie de janvier. Cette prime, pour qu'elle puisse être acceptée par la Trésorerie, doit être enregistrée sous forme d'heures complémentaires. Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide d'accorder le paiement d'heures complémentaires à Madame Cécile BUTRÉ (heures complémentaires de l'année 2018) :

43 semaines x 3 heures complémentaires/semaine soit un total de 129 heures complémentaires à payer sur la paie de Janvier 2019.

En raison du travail satisfaisant réalisé par Madame Cécile BUTRÉ, le Conseil Municipal souhaite également lui offrir un cadeau et un bouquet de fleurs.

Le Conseil Municipal autorise le paiement de ces achats.

- **Projet de rénovation de la salle des fêtes**

- **Plus-value sur la plomberie (lot n° 11)**

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de valider le devis suivant (plus-value sur la plomberie) :

CB ELEC

Devis n° 2018-1084-V2

Montant HT : 2 434,96 euros

Montant TTC : 2 921,95 euros.

Il autorise le Maire à signer le devis mentionné ci-dessus.

o **Plus-value sur les huisseries**

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide (6 pour dont 1 pouvoir – 3 blancs – 1 non) de modifier la teinte des huisseries qui vont être remplacées à la salle des fêtes (RAL MARS 2525) et accorde par conséquent le devis suivant :

HERVO ALU

Devis n° D009112 DU 27/11/2018

Montant HT : 998,00 euros

Montant TTC : 1 197,60 euros.

Il autorise le Maire à signer le devis mentionné ci-dessus.

• **Changement de grade**

L'agent Christophe NAUD peut prétendre à un avancement de grade : avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Cette proposition d'avancement de grade a été validée par la Commission Administrative Paritaire (CAP) du Centre de Gestion lors de sa séance du 19/11/2018.

Il convient donc de prendre l'arrêté portant tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour cet agent.

Le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe permanent à temps non complet à raison de 22 heures hebdomadaires et la fermeture d'un poste d'Adjoint Technique territorial.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter de ce jour :

• **Filière : TECHNIQUE**

- | | | |
|--|---------------------|---|
| o Cadre d'emploi : Adjoints Techniques Territoriaux | - ancien effectif : | 2 |
| Grade : Adjoint Technique territorial | - nouvel effectif : | 1 |
| o Cadre d'emploi : Adjoints Techniques Territoriaux | - ancien effectif : | 1 |
| Grade : Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe | - nouvel effectif : | 2 |

• **Filière : ANIMATION**

- | | | |
|--|---------------------|---|
| o Cadre d'emploi : Adjoints d'Animation territoriaux | - ancien effectif : | 1 |
| Grade : Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe | - nouvel effectif : | 1 |

• **Filière : ADMINISTRATIVE**

- | | | |
|--|---------------------|---|
| o Cadre d'emploi : Adjoints Administratifs Territoriaux | - ancien effectif : | 1 |
| Grade : Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe | - nouvel effectif : | 1 |
| o Cadre d'emploi : Adjoints Administratifs Territoriaux | - ancien effectif : | 0 |
| Grade : Adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe | - nouvel effectif : | 1 |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- *DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.*

- *ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.*

En ce qui concerne Magalie BAILLY, elle devrait pouvoir prétendre à ce même avancement de grade. Il convient d'attendre l'avis de la Communauté de Communes Mellois en Poitou qui est son principal employeur pour valider une demande de passage en CAP au Centre de Gestion sur l'année 2019.

• **Autres points divers - Informations :**

- Mettre un panneau d'affichage dans le lotissement des Acacias au Coudray ;
- Voir si le chemin situé à Pillac jouxtant la propriété de Médéric Brunet est praticable ou non pour le VVTistes ;
- Echo de l'installation d'un poulailler bio près du Grand Moulin. L'ancien propriétaire va couper la haie et les habitants de Grand Moulin craignent que les eaux ruissellent jusque chez eux ;
- Installation d'une bergerie (Quentin Massonneau) à Fombedoire ;
- Installation des compteurs Linky en 2020 ;
- Achat de fleurs pour les jardinières accordé par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.
Fait et délibéré en séance du 19/12/2018.

Liste des conseillers présents :

BARC Nathalie

BRISSARD Armand

BUTRÉ Sabrina

DUCOURTIEUX Jean-Claude

LACOMBE David

LIÉTARD Philippe

LINET Michel

PALLUAULT Delphine

THIERY Yves

Le Maire :

CHARPENTIER Patrick